



2019/09/03  
266-2019

**NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL COMME ADMINISTRATEUR PRINCIPAL**

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'engager monsieur Denis Lévesque en tant que directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité de Saint-Anicet. Autoriser monsieur Denis Lévesque à signer tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'administration pour et au nom de la Municipalité de Saint-Anicet.

Adoptée

---

267-2019

**RÉSOLUTION DÉLÉGUANT CERTAINES PERSONNES POUR LA SIGNATURE DES CHÈQUES OU AUTRES EFFETS BANCAIRES**

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de désigner les personnes suivantes :

Le maire Gino Moretti, le maire suppléant actif, le secrétaire-trésorier Denis Lévesque et la secrétaire-trésorière adjointe Sylvie Caza soit les représentants de la Municipalité de Saint-Anicet à l'égard de tout compte qu'ils détiennent à la Caisse Populaire Desjardins du Haut-Saint-Laurent.

Sous la signature de deux (2) d'entre eux soit ;

- La signature du maire ou du maire suppléant ;
- La signature de la secrétaire-trésorière ou de la secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée

---

268-2019

**NOMINATION D'UN COORDONNATEUR POUR L'ORGANISATION DES MESURES D'URGENCES MUNICIPALES**

Il est proposé la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de nommer monsieur Denis Lévesque à titre de coordonnateur du plan des mesures d'urgences municipales.

Adoptée

---

269-2019

**NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION**

*CONFORMÉMENT* à la Loi sur l'accès à l'information, la personne responsable doit être celle ayant la plus haute autorité au sein de la municipalité ;

*CONSIDÉRANT* que cette tâche revient au maire et que celui-ci désire la déléguer à la personne responsable de la garde des archives.

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé le conseiller, François Boileau.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de nommer monsieur Denis Lévesque à titre de personne responsable de la protection des renseignements personnels et de l'accès à l'information de l'organisation municipale.

2019/09/03

Il est également résolu qu'un avis soit donné en ce sens à la Commission d'accès à l'information.

Adoptée

---

270-2019

### **RÉSOLUTION NOMMANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À TITRE DE TITULAIRE DE LA CARTE DE CRÉDIT DE LA MUNICIPALITÉ**

*CONSIDÉRANT* le changement du personnel cadre à la direction générale.

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de nommer monsieur Denis Lévesque, à titre de personne titulaire représentant la Municipalité de Saint-Anicet relativement à la carte de crédit VISA Desjardins.

Adoptée

---

271-2019

### **NOMINATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMODEMENT**

*ATTENDU* que les dispositions de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018 ;

*ATTENDU* que cette Loi établit qu'en qualité de plus haute autorité administrative, le conseil municipal doit prendre les moyens nécessaires pour assurer le respect des mesures qui y sont prévues ;

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 17 de cette même Loi, les membres du conseil doivent désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement ayan pour fonctions de conseiller les membres du conseil, ainsi que les membres du personnel, en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues.

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de désigner monsieur Denis Lévesque, à titre de répondant en matière d'accommodement.

Adoptée

---

272-2019

### **PROPOSITION DE L'ORGANISME UNE AFFAIRE DE FAMILLE**

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement d'accepter la proposition de l'organisme *Une Affaire de Famille* mais seulement pour le programme de la Halte-Garderie accorder montant de 14 700 \$ pour un période de 14 semaines, 2 animateurs à 21 heures/semaine, incluant les DAS, les frais de gestion, le kilométrage et la publicité.

Adoptée

---

2019/09/03  
273-2019

## ENTENTE DE LOCATION DE LOCAUX HALTE-GARDERIE

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité de Saint-Anicet désire appuyer et soutenir le projet halte-garderie de l'organisme *Une Affaire de Famille* à Saint-Anicet ;

*CONSIDÉRANT* que la Municipalité de Saint-Anicet peut prêter gratuitement deux (2) locaux situés dans la Maison des Organismes.

Il est proposé par le conseiller, François Boileau.

Appuyé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de convenir avec l'organisme *Une Affaire de Famille* d'un bail gratuit pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 dans les locaux de la Maison des organismes et que l'entretien est à leur charge. Autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat à cet effet.

Adoptée

---

274-2019

## LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le maire demande la levée de la séance extraordinaire.

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux de lever la séance extraordinaire. Il est 9 h 17.

---

Gino Moretti  
Maire

---

Denis Lévesque  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.